

Club Cyclotouriste de Courcouronnes

LETTRE D'OCTOBRE 2017



Bonjour à tous,

La réunion de Bureau de la rentrée de septembre s'est tenue lundi 9 octobre à partir de 20 heures 30.

Etaients présents : Armel Marest, Claude Dupouy, Patrick Cochez, Jacques Maudry, Daniel Mauger, Eric Lob et Jean-Marc Chauvet.

Etaients excusés : Jacques Pitiot et Thierry Hervé.

Les points suivants ont été traités :

- **Activités du mois de septembre et début octobre**

Les différents rallyes du mois de septembre n'ont pas tous connu le même succès :

- 3 membres du club à la Saintryenne pour la rentrée de septembre (le 3), sachant qu'en même temps deux volontaires tenaient le stand de la fête des associations,
- une semaine plus tard 7 membres pour le sixième trophée du Comité, la randonnée Auguste Le Govic (Coudray-Montceaux),
- seulement 3 membres pour la 18^{ème} Transyerroise du dimanche 17, en concurrence avec la journée du patrimoine organisée par le CODEP (à laquelle a participé Daniel).

Depuis le 2 octobre notre club compte un Cinglé du Mont Ventoux : [Les Cinglés du Mont Ventoux](#).

Il s'agit d'Armel qui a gravi ce sommet mythique trois fois dans la même journée par les trois voies possibles. Fera-t-il des adeptes ?

La manifestation "Toutes à Fontainebleau" s'est tenue le 7 octobre. Le club de Courcouronnes a été représenté par Hedjila, la compagne d'Eric.

- **Grands malades**

Nous avons eu le très grand plaisir de revoir Jacques dans le peloton.

Patrick est désormais un jeune retraité qu'il nous tarde de revoir parmi nous.

- **Réunion CODEP du 5 octobre**

Daniel a participé à cette réunion du CODEP91 qui a principalement traité des nouvelles modalités d'obtention d'une licence FFCT pour l'année 2018.

Trois formules sont proposées par la FFCT :

- **vélo balade**

Cette formule ne sera pas proposée par le club de Courcouronnes.

- **vélo rando**

Pour obtenir la licence "vélo rando" de l'année 2018 il faudra présenter un Certificat Médical de Non Contre-Indication (CMNCI) à la pratique du cyclotourisme.

Ce certificat médical sera normalement valable 5 ans : lors de chaque renouvellement de la licence le titulaire devra répondre à un auto-questionnaire de santé ([QS - SPORT](#)) et attester que toutes les réponses sont négatives ; si une attestation ne peut pas être fournie parce qu'au moins une réponse est positive, un nouveau CMNCI sera demandé.

La FFCT accepte tous les CMNCI délivrés après le 01/01/2016.

- **vélo sport**

Pour obtenir la licence "vélo sport" de l'année 2018 il faut présenter un certificat médical de non contre-indication (CMNCI) à la pratique du cyclisme de compétition. Ce certificat médical sera valable 1 an. Un nouveau certificat devra donc être présenté lors du renouvellement de la licence début 2019.

La fin de l'année approche. Il convient donc de penser au CMNCI pour pouvoir se réinscrire rapidement fin 2017 ou tout début 2018.

• **Programme de novembre**

En novembre les sorties dominicales seront plus courtes (moins de 75 km) et le départ sera fixé à 9 heures à partir du local club.

En semaine le départ des sorties se fera à 13 heures 30, toujours à partir du local club.

Pour les sorties automnales et hivernales il conviendra, si cela n'est pas déjà fait, d'équiper son vélo d'un éclairage arrière à lumière rouge (pour information la réglementation prévoit aussi d'avoir à disposition un éclairage avant et un gilet de sécurité). Il conviendra également de rouler avec des pneus robustes (anti-crevaison de préférence).

• **Informations générales**

Trophée du Comité : au titre de sa participation au Trophée du Comité pour l'année 2017 le club de Courcouronnes obtient la neuvième place dans les catégories nombre de participants et taux de participation (par rapport à l'effectif du club).

Bravo à Eric qui a participé à 5 des 6 randonnées organisées dans ce cadre par le CODEP. 28 autres participants seulement sont dans ce même cas. Un lot sera attribué à chacun des 29 lauréats et après tirage au sort l'un d'entre eux recevra un bon d'achat.

Téléthon : La date du Téléthon est le samedi 9 décembre. Comme les autres années le club prévoit une animation "home trainer" de 9 heures à midi au centre commercial de Thorigny. Essayons de réitérer (voire d'améliorer) notre taux de participation de 2016.

Assemblée Générale : l'AG du club se tiendra ce même jour au local club à partir de 16 heures. Les membres du club désireux de rejoindre le Bureau peuvent se faire connaître dès maintenant.

Les inscriptions au séjour de Bédouin seront ouvertes à l'occasion de cette AG.

La réunion s'est terminée à 22 heures 30. La prochaine réunion se tiendra le lundi 6 novembre à partir de 20 heures 30.

A bientôt sur les routes.

Le Président
Armel

Le secrétaire
Jean-Marc